



[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED] : dominique.ugarte@wanadoo.fr

Monsieur le Président de la commission d'enquête
Plan Local d'Urbanisme Métropolitain
Orléans Métropole
Espace Saint Marc
5 place du 6 juin 1944
45000 ORLEANS

Saint Hilaire Saint Mesmin, le 27 octobre 2021

**Lettre de demande d'adaptation de délimitation de la zone N
sur la parcelle AL39 à St Hilaire Saint Mesmin**

Monsieur le Président de la Commission d'Enquête,

Lors de la dernière rédaction et définition du PLUM de notre commune, nous avons constaté la mise en adéquation de l'espace boisé classé sur les parcelles de notre domicile.

En effet sur la parcelle AL39, le tracé de l'espace boisé classé a été très justement adapté à la zone pourvue de végétaux.

Néanmoins la zone définie en espace naturelle (zone N) n'a pas été mise en adéquation avec le tracé de l'Espace Boisé Classé.

Nous comptons dans un avenir proche faire une demande de construction d'un couloir de nage qui déborderait un peu sur l'espace classé N.

Nous avons rencontré le Maire de notre commune, Monsieur Stéphane CHOUIN, ainsi que ses adjoints et techniciens afin de leurs présenter notre projet et notre demande d'adaptation afin d'être respectueux des règles du PLUM.

Ils nous ont conseillé de faire une demande officielle lors de l'enquête publique afin de modifier les emprises actuelles de la zone N sur notre parcelle et nous ont assuré de leurs bienveillances comprenant les faibles enjeux engendrés par cette demande de modification.

Nous vous joignons en pièce jointe 2 plans qui permettraient d'adapter ce nouveau tracé de la zone N :

- Le 1^{er} plan (Plan Enquête Publique V1) fait figurer une adaptation de la Zone N en adaptation du tracé de l'espace boisé classé inscrit au PLUM.
Ce tracé permettrait de respecter une logique de superposition des zones N et Espace Boisé Classé.
- Le 2^{ème} plan (Plan Enquête Publique V2) fait figurer une adaptation plus légère de cette Zone N à un point partant de 22,17m de la limite séparative avec notre voisin à l'ouest pour rejoindre le tracé de la zone N défini préalablement.
Ce tracé permettrait juste de permettre l'intégration du projet de couloir de nage.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande afin de pouvoir réaliser notre projet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

A redacted signature area consisting of two thick black horizontal bars. The top bar is shorter and centered. The bottom bar is longer and spans most of the width of the signature area. Faint, illegible handwritten text is visible behind the bars.

P.J.-Ann. : - Plan Enquête Publique V1
- Plan Enquête Publique V2

Copie : Mairie de Saint Hilaire Saint Mesmin